

SPIP 33 : toujours en mouvement !

Réunis une nouvelle fois en Assemblée Générale le 14 mars 2016, des personnels syndiqués et non syndiqués de la filière insertion et probation du SPIP de la Gironde ont décidé de la poursuite du mouvement social engagé depuis le vendredi 04 mars 2016.

Nous en rappelons les revendications, qui sont légitimes !

Ils demandent :

- L'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion et probation, CPIP et DPIP, dans un calendrier établi et à échéance raisonnable.
- Une remise à niveau immédiate du dispositif indemnitaire :
 - augmentation, dans les mêmes proportions que pour les autres filières (relevé de conclusions 2015) des deux régimes IFPIP et PSS pour les CPIP, IFO et PSS pour les DPIP.
 - engagement de l'exclusion du RIFSEEP.
- La suppression de la pré-affectation dès la prochaine promotion de CPIP.
- L'égalité de traitement des ASS ayant intégré le corps de CPIP avant la note DAP de l'automne 2014, quant à la prise en compte de la PSS dans le calcul de la pension de retraite. Une régularisation de la situation, pour les personnels concernés, doit intervenir sans délai.
- Un plan de recrutement permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP inscrit dans le plan de loi de finances pour 2017.

Dans l'attente des réponses de l'administration à leurs légitimes exigences, ceux-ci appellent l'ensemble des personnels du SPIP de la Gironde au maintien du **boycott de toutes les réunions institutionnelles** :

- Commission Pluridisciplinaire Interne ;
- groupes de travail (actions collectives, indemnisation des PC, perm et doublure, évaluation, justice restaurative...)
- réunions de travail (PREVA, AICS, psychopatho, PE, SSJ, TIG...).

Pour les personnels d'insertion et de probation exerçant au Centre Pénitentiaire de Bordeaux-Gradignan, qui se sont également réunis en AG ce jour:

- absence des CPIP à la CPU (si présence du DPIP)
- arrêt de la participation aux réunions partenariales et de service
- non participation aux différents groupes de travail
- boycott de l'information collective du bâtiment B
- absence des CPIP aux pré-CAP et CAP
- prise en charge uniquement des stagiaires CPIP
- les dossiers d'orientation ne seront porteurs que de l'avis du SPIP, rédigé ainsi : "*compte tenu du peu de considération accordé à la filière insertion et probation, le SPIP se plie à la décision d'affectation de la DI*"

De nouvelles modalités d'action ont également été approuvées :

- Organisation d'une **journée morte le mardi 05 avril 2016** sur les 3 sites du SPIP de la Gironde, avec organisation d'une nouvelle **assemblée générale** qui aura lieu devant la Direction Interrégionale des Services Pénitentiaires de Bordeaux (modalités de la journée communiquées ultérieurement)
- Invitation des députés et élus girondins à ladite AG
- Invitation de la presse écrite et télévisée afin de sensibiliser le grand public au mouvement qui anime les SPIP, toujours lors de l'AG
- Agrandissement et multiplication de banderoles affichées devant les locaux du SPIP pour signaler notre participation au mouvement
- Insertion d'un bandeau sur les rapports (en début ou en fin), mails et fax transmis aux autorités mandantes et/ou partenaires : "*les agents du SPIP de la Gironde sont actuellement en mouvement de protestation et réclament l'ouverture de négociations indemnitaires et statutaires pour la filière insertion et probation. Celle-ci a été ignorée des "mesures historiques pour l'administration pénitentiaire" prises en décembre 2015. Nous réclamons également le renfort en ressources humaines, compte tenu de la charge de travail actuelle.*"
- Information de l'ensemble des juridictions girondines du mouvement en cours dans les SPIP

Les personnels du SPIP de la Gironde attendent des réponses claires de la DAP, sans quoi, ils prévoient un durcissement des modalités du mouvement !

Prochaine AG le 05 avril 2016 à 12h30. Plus nombreux nous serons, plus vite nous vaincrons !